REALISATION DE L'EGLISE DE MOIRE

1896 - 1901

Constat, décision, financement-souscription, appel d'offre, approbation, réalisation (un exemple d'efficacité)

(JD RONGIERES – 2014)



Historique

Jalons principaux

Fac-similés des Délibérations fondatrices

Plans

Listing chronologique des documents

Historique

Les divers récits à propos de l'église du village se rapportent à l'ancienne église du XI^{ème} ou XII^{ème} siècle, de sa légende et de ses malheurs. Le dernier en date du 3 octobre 1896 - incendie du clocher et chute des cloches – sera à l'origine de la construction de l'église actuelle, un exemple de réalisation tant administrative que technique où les circuits de décisions de l'époque, courts et efficaces, peuvent aujourd'hui nous laisser quelque peu admiratif.

Moins de 4 mois après l'incendie, le 20 janvier 1897, le Conseil municipal est réuni à la mairie sous la présidence de son maire, M. Dupoizat, pour statuer sur la délibération du Conseil de fabrique (groupe de clercs ou de laïcs qui veille à l'administration des biens d'une église - voir document « Conseil de Fabrique et bureau des Marguilliers ») demandant la construction d'une nouvelle église.

Considérant que :

- l'église n'est plus convenable à l'exercice du culte,
- l'état du bâtiment est très mauvais et par conséquent que toute réparation serait une dépense inutile,
- la Fabrique de Moiré n'a pas de ressources et que la commune doit la suppléer,

Le conseil municipal:

- *charge* M. le Maire de faire établir par M. Giraud architecte à Villefranche un plan et un devis pour la construction d'une nouvelle église,
- *décide* que la dite église sera construite sur un emplacement de 620 m2 situé à l'angle de la place publique et du chemin du cimetière appartenant à M. Biolay,
- *invite* ce dernier à faire connaître dans le plus bref délai possible le prix qu'il veut du dit emplacement.

Trois semaines après, le *15 février 1897*, le Conseil municipal est réuni sous la présidence de M. Sabas, Adjoint, pour avoir communication de l'entretien de ce dernier avec M. Biolay Benoit propriétaire du terrain choisi précédemment.

M. Biolay ayant, suite à leur entrevue, signé un engagement de cession de terrain moyennant *3,50 F* du m2, le Conseil, considérant que le prix demandé n'a rien d'exagéré, *autorise* l'Adjoint à acquérir le plus tôt possible le dit emplacement.

Deux mois après la première décision municipale, le 27 mars 1897, au cours du même conseil, et sous la présidence de son Maire M. Dupoizat, le Conseil municipal :

Dans un premier temps:

- a communication de la liste de souscription par laquelle les habitants de la commune et les personnes y possédant des propriétés s'engagent à verser à la caisse municipale de la commune, pour la construction d'une église, les sommes mentionnées sur la dite liste et dont le total s'élève à la somme de 35 000 F.
- vote des remerciements à tous les souscripteurs,
- accepte la souscription compris dans la liste,
- prie l'administration de les rendre exécutoires.

Dans un deuxième temps :

- examine les plans, devis et cahiers des charges établis par M. Giraud Architecte,
- est invité à approuver ces documents et indiquer les ressources applicables à la dépense.

Le conseil considérant :

- qu'il est indispensable de construire une nouvelle église,
- que l'emplacement de l'ancienne église servira à l'agrandissement de la place publique,
- que l'ancienne église n'était pas assurée,
- que les plans, devis et cahier des charges de M. Giraud répondent aux besoins de la commune.
- que le devis s'élève à la somme de $39\,500\,F$, et après avoir ajouter le prix de l'emplacement qui est de $2\,450\,F$ et les frais d'acquisition qui seraient d'environ $250\,F$, ce qui porte le total de la dépense à $42\,200\,F$,
- que la commune n'a pas de ressources pour faire face à ces dépenses,
- qu'elle ne peut pas faire un emprunt trop considérable,
- qu'il a fait une souscription à laquelle ont pris part la presque unanimité des habitants de la commune et des personnes y possédant des propriétés,

à l'unanimité des membres présents :

- approuve les plans, devis et cahiers des charges,
- décide d'affecter à l'achat et à la construction les souscriptions sus-mentionnées,
- demande à être autorisé à contracter pour un délais de 20 ans un emprunt de 5 000 F, et à solliciter du département et de l'état un secours de 2 200 F, total égal à la dépense de 42 200 F
- *vote* pour 20 ans une imposition extraordinaire de 17 Centimes par franc du principal ... pour l'amortissement de l'emprunt,
- *invite* le Maire à faire diligence pour que la nouvelle église soit construite dans les plus brefs délais.

A ce stade de l'historique force est de constater que moins de six mois ont été nécessaires pour *décider* et *engager* la construction de cet édifice. Cette réactivité est quasi générale, on la retrouve notamment :

au niveau Architecte avec :

- 37 jours de délais pour la rédaction des cahiers des charges,
- 42 jours pour l'établissement de plans et devis.

au niveau souscription communale:

- 36 jours pour établir et recueillir 115 engagements d'habitants et/ou propriétaires.

au niveau de la construction de l'édifice :

- 28 mois entre l'adjudication et le mémoire définitif des travaux.

Dès le *18 aout 1900*, soit *moins de quatre ans* après l'incendie du *3 octobre 1896*, les habitants de la commune retrouvèrent, après réception provisoire (*sans réserve*), l'usage de leur église paroissiale.

Les principaux jalons de la réalisation

20/01/97 - Délib. CM : Décision de la construction d'une nouvelle église

M Dupoizat Maire,

M Sabas, Carron Blaise, Borday, Romier, Paillet, Accarie, Carron-Desmours,

absent: M Biolay Benoit.

15/02/97 - Délib. CM : Promesse de vente terrain BIOLAY

M Sabas Adjoint,

M, Carron Blaise, Borday Blaise, Romier Benoit, Paillet Nicolas, Dupoizat Antoine,

Accarie François, Carron-Desmours,

absent : M Biolay Benoit. sur la base de 700m2 à 3,50 f.

27/02/97 - Cahier des charges Architecte (M. GIRAUD de Villefranche)

approb. CM le 14/04/97(?), Préfecture le 07/02/98

Mode d'adjudication : « au rabais sur soumissions cachetées »

Bois : Sapin de pied provenance Jura ou Nord, séchage min 2 ans, flottage min 3 mois,

équarris à la scie.

Délais : fixé par Architecte selon les parties de travaux.

02/03/97 - Devis estimatif Architecte

approb. CM le 14/04/97(?), Commissaire enquêteur 27/04/97, Préfecture le 27/01/98

Montant total: 39 500 F. dont: Terrassement - Maçonnerie: 16 202

Pierre de taille : 10 607
Plâtrerie, peinture, vitrerie : 2 671
Charpente : 5 340
Serrurerie : 1 087
Menuiserie : 698

...

Honoraires Architecte (5%): 1881

approbation par: Le Maire: JB Seigneret,

Le Président du conseil de fabrique : Pérrussel Le commissaire enquêteur : Brossette

26/03/97 - Tableau des Souscriptions pour la construction

Souscription totale : 35 000 F. 115 souscripteurs (habitants et/ou propriétaires)

27/03/97 - Délib. CM: Remerciements aux souscripteurs et mise en exécution

M Dupoizat Maire,

M Sabas Jean, Borday Blaise, Carron Blaise, Paillet Nicolas, Romier Benoit,

M Biolay Benoit, Accarie François, Carron-Desmours,

27/03/97 - Délib. CM: Dossier Architecte (plans, coûts, CdC), montage financier

M Dupoizat Maire,

M Sabas Jean, Borday Blaise, Carron Blaise, Paillet Nicolas, Romier Benoit,

M Biolay Benoit, Accarie François, Carron-Desmours,

Suite à l'incendie de l'église le 3/10/96,

- constatant que celle-ci n'était pas assurée,
- considérant que le devis estimatif de 42 200 F. (Construction 39 500 + Terrain 2450 + Frais d'acquisition 250)
- considérant l'absence de ressources de la commune,
- considérant le montant des souscriptions des habitants et propriétaires de la commune,

Présentation des documents Architecte (suite à délib du 20/01/97) pour :

- approbation,
- indiquer les ressources financières nécessaires au projet.

=> approbation à l'unanimité :

- Plans, devis, Cahier des charges,
- Financement du projet via :

souscription: 35 000 F.
 prêt / 20 ans: 5 000 F.
 aide Département: 2 200 F.

- Imposition supplémentaire / 20 ans

11/09/97 - Autorisation Préfectorale d'un supp. d'imposition pour l'année 98

Autorisant, pour 1 an (1898), la commune à une augmentation d'imposition de 17 Cts additionnels représentant une recette supplémentaire de 375 F environ (en sus des 2 209 F des 4 contributions directes de la commune).

03/10/97 - Délib. CM: Travaux supplémentaires et impact sur emprunt

M JB Seigneret Maire,

M Dupoizat, Sabas, Carron Blaise, Borday, Biolay, Accarie, Paillet, . .

Abst: M Romier, Carron-Desmours.

Présentation et approbation d'un supplément de travaux de 160,80 F et d'un montant d'emprunt supplémentaire de 300 F / CDC / 20 ans. (anticipation de Trx supp à venir).

26/01/98 - Autorisation Préfectorale pour acquisition du terrain BIOLAY

Approuvant la délibération du CM du 15/02/97 autorisant l'acquisition du terrain de 700 m² de M Biolay Benoit pour 2450 F.

26/01/98 - Autorisation Préfectorale pour emprunt et extension d'imposition

Autorisant la commune à :

- emprunter à la CDC la somme de 5300 F au taux de 3,5% pour une durée de 20 ans,
- imposer extraordinairement pendant 19 ans (à partir de 1899) les 17 Cts additionnels représentant une recette supplémentaire de 375 F environ.

08/02/98 - Signature du contrat d'acquisition du terrain BIOLAY

Acquéreur : Commune de Moiré, représentée par son Maire Jean Benoit Seigneret

suite à : - Délibération du CM du 15/02/97,

- Arrêté Préfectoral du 26/01/98.

Vendeurs : M Benoit Biolay et Mme Cécile Dupoizat (épouse)

Objet : Un fond nature de pré (partie du tènement appelé « Le Clos ».

Destination: emplacement d'une nouvelle église.

Origine : propriété de M Ludovic de Pomey, propriétaire rentier

et de M Paul Antoine de Révérieulx de Varax , propriétaire rentier.

Prix: 2 450 F (hors frais d'acquisition)

06/03/98 - Procès verbal d'adjudication pour la construction de l'église

M JB Seigneret Maire, M Dupoizat et Carron Blaise,

M Giraud Architecte,

M Clocher Receveur principal.

- 8 concurrents, adjudication à 2 tours (pour atteindre le rabais minimal attendu).

- Entreprise retenue : Lanty Gilles (Theizé).

- Pour un montant de : 35 414,79 F. (rabais de 5,05%)

approbation préfectorale en date du 14/03.98

10/06/99 - Ct d'achat d'une horloge, d'une 2éme cloche, de la refonte de la 1ère

Fournisseur : LD Odebey Cadet horlogers-mécaniciens fondeurs à Morez du Jura

Objet: fourniture et mise en place:

d'une horloge trois corps,

- d'une cloche de 425 kg,

- refonte d'une autre cloche de 225 kg environ.

Montant: 3 812,50 F.

24/06/1900 - Délib. CM : Suite à Trx supp. autoris. d'utiliser rabais Entreprise

M JB Seigneret Maire,

M Carron Blaise, Carron-Desmours, Romier, Sabas, Paillet, Dupoizat, Biolay, Borday.

Suite à 759,85 F de travaux imprévus, demande à ce que la commune soit autorisée à utiliser les 1 883,56 F correspondant au rabais consenti par le constructeur .

approbation préfectorale en date du 23/08/1900

11/07/1900 - Mémoire définitif des travaux de construction

Montant total hors honoraires: 37 618,75 F.

dont travaux supplémentaires de : 2 090,05 F, avant rabais de 5,05%

comprenant notamment : Sacristie supplémentaire, installation d'un Paratonnerre.

07/08/1900 - Vente de gré à gré de divers objets de l'ancienne église

Acquéreur : M Modeste Bornarel marbrier à Villefranche

Objet: - Une cloche en bronze (250 kg) 350 F.

- Deux cloches en acier + ferrures (1200 kg) 60 F. - Un maitre autel en pierre polie 44 F.

12/08/1900 - Délib. CM : Souscription de M Seigneret (acquis. Nvelle Cloche)

M JB Sabas Adjoint,

M Carron Blaise, Carron-Desmours, Romier Benoit, Paillet Nicolas, Dupoizat Antoine, Biolay Joseph, Borday Benoit.

Abs: M Seigneret et Accarie.

Information sur une souscription de M JB Seigneret d'un montant de 400 F. pour contribution au paiement d'une cloche pour la nouvelle église.

Remerciements du conseil.

16/08/1900 - Compte d'honoraires de l'Architecte M F. Giraud

Montant des honoraires : 1 880,95 F.

Montant net des travaux : 37 618, 75 F (y cpris honoraires)

18/08/1900 - Procès Verbal de réception provisoire de la construction

en présence de : M JB Seigneret, Dupoizat et Carron Blaise

M Gilles Lanty constructeur,

par: M Giraud Architecte

Réception provisoire sans réserve. approbation préfectorale en date du 23/08/1900

10/11/1900 - Contrat d'acquisition d'une cloche

Fournisseur: LD Odebey Cadet fondeurs à Morez (Jura)

Objet: Une cloche en bronze (213 kg) y cpris suspension.

Montant net des travaux : 8 540 F.

18/08/1901 - Procès Verbal de réception définitive de la construction

en présence de : M JB Seigneret, Dupoizat et Carron Blaise

M Gilles Lanty constructeur,

par: M Giraud Architecte

Réception provisoire sans réserve.

Rendre au constructeur la retenue de garantie de 3 761,87 F.

Approbation préfectorale en date du 04/09/1901

Fac-similé des délibérations fondatrices du CM

Délibération du 20/01/1897

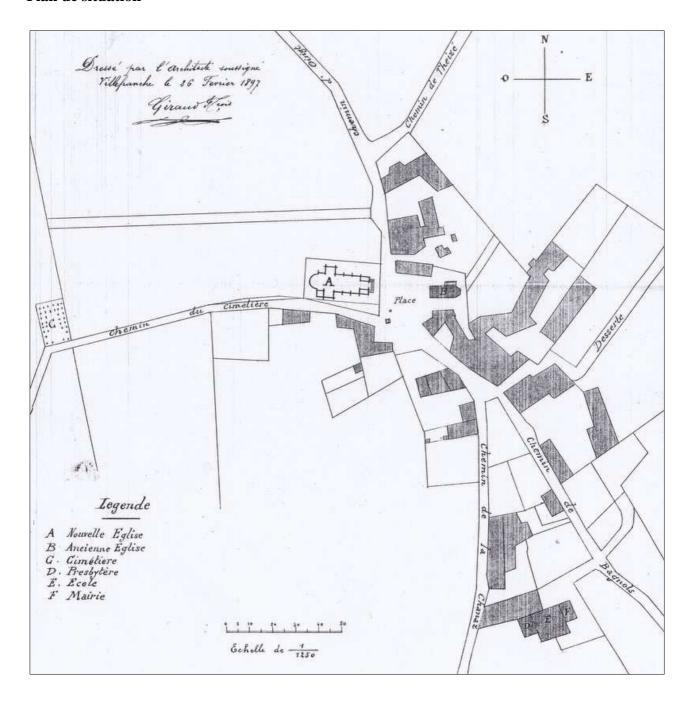
	I'an mil huit cent queste ingt dix upt, le
	mint jamis, le consil municipal de la Commune de Mois sest remi à la mairie sons la presidence
	de Mois lest reuni à la mairie four la prindence
	de A. Depojat maire.
	Trimets M.M. Values, Carron Blain, Borday,
	Romin, Faillt, accarie, Carron Bermours
21	of Duprigat, mais:
	Obunt. A. Biolog Bentit.
	A le Maire Communique au Connil municipal
	une diliberation du Conseil de Fabrique de Moni
	de La tela Constituta d'a la Mais
	demandant la Construction d'un nouvelle exten.
	C. I' muil municipal,
	Considerant que Depuis l'invendie, survone le
	trois octobre de mies l'églie de Moure n'est plus
	Convenable pour l'excrete des culte,
	Comidiant que l'edie ut en ties maurais
	etal it que for considerat toute representen mail
	Jour la Commune une déponse inetile.
	Considerant que la Tabique de Morre n'a
	par de ressourant que la Commune doit la
	Suppolus,
	Charge M. le Maire de faire etablir, par
	1. Girand architecte a Villepanche, un plan
	of Girand architecte à l'Mepanche, un plan et un deris pour la Construction d'une nouvelle
	aglier.
4	Décide que la nouvelle cophie sera construite
	Decide que la nouvelle extre tera construite
	620 miles carries titue à l'angle de la place
2/	Ges mitres carris, estre à l'angle de la place publique et du chemis du constière et appointe
	nant a A. Brilay Besit proprietaire à Moire.
-	Troite M. Brolay Benait a faire Commaitre
	dans le plus het délai presille le prix qu'il
100	
	Fait et délibie à Magin le jour, mois et an que
	De Salas In G
	Dupoijet Palai for Carron
A.	6 gaste so Fadue
	Accaning Domin Carren
	C S Carrel

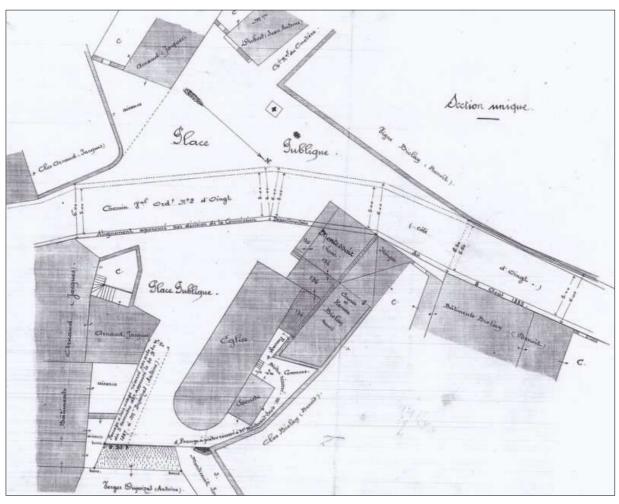
0 11 1	O
Approbation des	Van mil huit cent quale . ringt dix dept, le vingt - Left mars
lan et devis de l'eglise.	le Connil municipal de la Commune de Avice test reuni à la
tote des ressources	Maine sous la presidence de M. Lespogat maire
recessaires from sa construction	Trients: M. M. Labas Jean, Borday Plain, Taillet
	Priolas. Carron Blaise, Romis Benoit, Brolay Benoit,
	accario Ranos, Carron- Desmous et Dupoizat mair;
	about . A. Meant
	A. Carron - Desmous a che éla tecrétaire.
	A. le Maire capore au Conseil que conformement à la délibé.
	ration du la janvier dernier, il a charge Monieur Girand
	architecte à Villepanche d'étudier le projet de construction d'une
	iglin à Soire.
	Il met som be your du Consuit les plan, dens et caliers des
	charges établis par cet architecte, invite l'assemble à approuve
	as documents et à indiquer les reunum applicables à la dipense
	resultant de la Construction de l'église.
	Le consil municipal,
	Considerant que depuis l'incendie qui a détent l'enflise de Moire
	le 3 octobre dernier il est indispunable d'on construir une aute
	sur un nouvel emplacement, l'emplacement de l'ancienne
	edlin derant servir à agrandir la place prublique.
	edlie devant servir à afrandir la place prublique : Emidirant que l'anique especial parabilité des charges du considerant que les plans, devis et cahier des charges du ce
	par Mo. Girand répondent aux besoins de la Commune
	Considerant que le devis d'élère à la somme de 39 500 fo
	Non compris le prix de l'emplacement de la
	noughle eighte, qui est de
	style from the acquisition and schrome a la somme de 42200
	Considerant que la Commune n'a par de ressoures
	- comment que ou

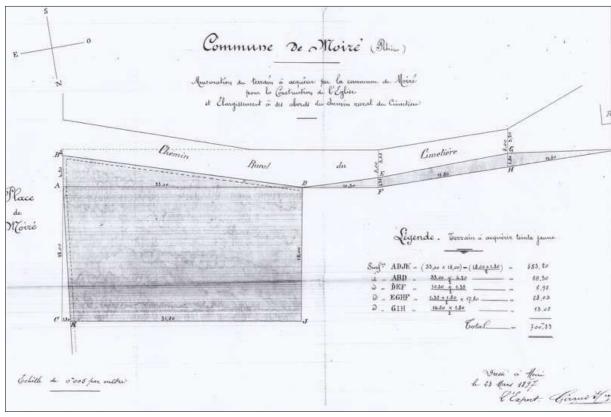
	17/
	Lous Profebl
4	hour faire face à en dépuses de Villefranosse
	it qu'elle ne peut pour faire un un present trops considéra
202	ble à couse de la faible valur du Butimes qui vist
	que de 2º frances, 12
	Corniderant que pour diminur le charges de la
	Commune il a di fait une souscription à laquelle ent
	pris part la prisque unanimité des habitants de la
	Commune et le personnes y president des propriétés.
5 1 L 102	A Cumanimité des moules primets
	Le Consuit municipal appeaure les plan, devis ch
	Cohins des charges .
	Decide d'affecter à l'achat de l'emplacement
	et à la constintion de la nouvelle église les souscription
	Soume de 35000 f.
	3
	Demands à être autoire à Contractis pour
	un delai de de 20 ans aupis de la crisa
	des Dépots et Consignations un empunt de 5000.
	Tollielle du Départment ou a l'étal un kenne 2200
	otal ejal a la dépense 42200
	Vote pour un delai de vingt aux, à partir du pumir
6. J	janvier 1898 une imposition extraordinais de
	17 Centinus par frame des principal des quater.
	Contributions directs from I'amortissement du dit empres
	Et invita As le Main à fair touts d'iligenes
	utilet hour que la nouvelle église soit construite
	dans le plus bref délai possible.
	Fait et d'élibée à Moire, le jour, mais et an
	que dessur. Dupoisot Salas for Hopaillet
*	Superson Success printing
	Accari & B. Bosan Blokay Commis Carron
	11. Diaday WHOlay
1 1	Como Canon 9
	Garron

Plans liés à la réalisation

Plan de situation



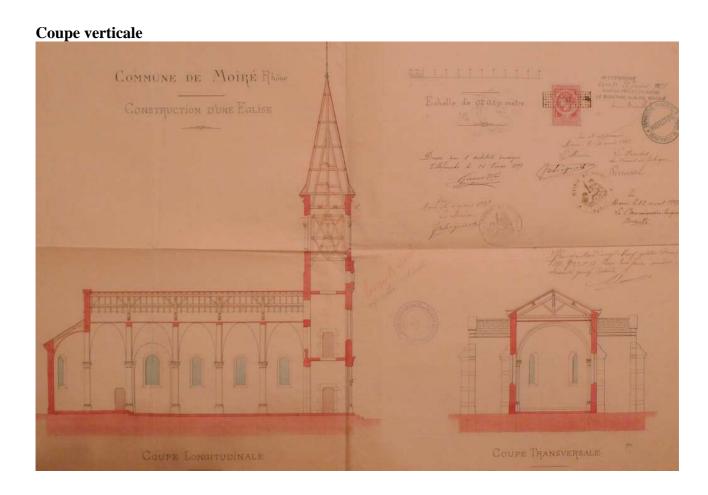




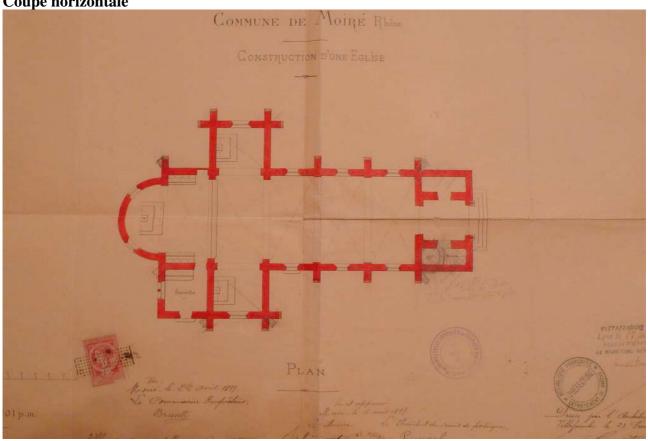
Plans de l'église

Plans de Façades





Coupe horizontale



Nota : une pièce symétrique à la sacristie à été rajoutée à la construction, ainsi que les moyens d'accès Sud au clocher

EGLISE DE MOIRE - LISTING DOCUMENTS ET CHRONOLOGIE

Dates	N°	Documents		
03/10/1896		Incendie église	П	
20/01/1897	20	Délibération CM suite à incendie		
15/02/1997	21	Délibération CM (cf pièce 1)		
15/02/1897	8	Promesse de vente terrain de M BIOLAY		
27/02/1897	22	Plans projet Architecte (facades, coupes, vue en plan)		
27/02/1897	3	Cahier des charges Architecte		
02/03/1897	2	Devis estimatif Architecte		
26/03/1897	10	Tableau des souscriptions		
27/03/1897	5 et 22	Délibération CM : dossier Archi. Coût, montage financier		
11/09/1897	11	Autorisation Préfect. : imposition sup. / année 98		
03/10/1897	6	Délibération CM : Trx sup et impact sur emprunt		
26/01/1898	15	Autorisation Préfect. : acquisition terrain BIOLAY		
26/01/1898	17	Autorisation Préfect. : emprunt au près de la CDC, extension imposition sup /19 ans		
08/02/1898	1	Contrat d'acquisition du terrain BIOLAY		
06/03/1898	9	PV de l'adjudication pour la construction de l'église		
10/06/1899	7	Contrat d'achat d'une horloge, d'une 2ème cloche, de la refonte de la 1ère		
24/06/1900	12	Délibération CM : suite à travaux sup, autoris d'utiliser montant rabais consenti.		
11/07/1900	18	Mémoire définitif des travaux de construction		
07/08/1900	13	Vente de gré à gré de divers objets de l'ancienne église		
12/08/1900	20	Délibération CM : Souscript. M SEIGNERET pour acquisition d'une nouvelle cloche		
16/08/1900	16	Compte d'honoraires Architecte		
18/08/1900	14	PV de réception provisoire de la construction		
10/11/1900	4	Contrat d'acquisition d'une cloche		
18/08/1901	19	PV de réception définitive de la construction		
xx/yy/zz		Consécration de l'église		